



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

27 mars 2024, à Redon

Modernisation du centre hospitalier Redon-Carentoir

Le sous-préfet et la directrice de l'ARS ouvrent un dialogue constructif avec le comité d'appui.

Ce samedi 23 mars 2024, une délégation de 13 personnes, composée de parlementaires, d'élus locaux, des syndicats et d'usagers, a été reçue en sous-préfecture par Pascal Bagdian, Sous-Préfet de Redon, et Loïc Adam, adjoint au directeur départemental de l'ARS Bretagne.

Dans le cadre d'un dialogue constructif et éclairé des éléments que la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et l'ARS Bretagne avaient souhaité envoyer à l'ensemble des élus du territoire par courrier quelques jours auparavant, L'État a réaffirmé que cet hôpital présentait un intérêt majeur pour le territoire et qu'il était nécessaire de mener à bien sa modernisation dans les meilleurs délais. L'ensemble des participants a convenu de l'intérêt de la proposition de reconstruction-réhabilitation du CSIS et de l'opportunité de l'étudier pleinement.

L'État a rappelé que ce projet était en parfaite adéquation avec le projet médico-soignant notamment en termes de capacitaire, la surface projetée du projet CSIS (14000m² auxquels il faut ajouter 4400m² de réserve potentielle) correspondant au scénario précédent. Le calendrier et le découpage des tranches du projet ont été abordés pour apporter des précisions aux participants: tranche 1 et 2 fermes, tranche 3 restant à préciser.

Le rôle de validation du Conseil de Surveillance de l'établissement a de nouveau été rappelé, tout comme celui du Comité de pilotage (COPIL) pour travailler les questions d'avancement technique du projet. Aux inquiétudes évoquées par le comité d'appui sur la transparence et la concertation il a été répondu que les documents techniques nécessaires seraient communiqués au conseil de surveillance et il a été proposé, que des représentants de ce même conseil puissent participer au COPIL coprésidé par le sous-préfet de Redon et l'ARS, en présence des collectivités locales et des services de l'État invités.

L'État a également pu rassurer tant sur sa volonté de voir le projet aboutir rapidement, sans modification aucune du projet médico-soignant, que sur le maintien de son engagement financier (subvention ARS portée à 20 millions d'euros en 2023). Les services de l'État restent disponibles et à l'écoute des demandes du comité d'appui, notamment pour refaire un point d'avancement avant l'été.

Service du cabinet

Pôle communication interministérielle

Tél : 02 21 86 20 71

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Astreinte communication interministérielle

En semaine à partir de 18 h et le week-end

Tél : 06 79 78 73 41

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr